

Crédits par taille d'entreprises – Août 2022

La croissance du crédit aux entreprises se poursuit à un rythme soutenu

- À fin août 2022, les crédits mobilisés par les entreprises atteignent 1 286,5 milliards d'euros, en hausse de + 7,2 % sur un an, après +5,8 % à fin juillet 2022.
- La hausse des encours de crédit se constate pour toutes les catégories d'entreprises : + 6,3 % en août 2022 contre + 5,7 % en juillet pour les PME ; + 4,0 % en août 2022 après + 2,5 % en juillet pour les ETI et + 12,2% en août 2022 après + 7,3 % en juillet pour les grandes entreprises.
- La croissance de l'encours de ces crédits est notamment tirée par le secteur du conseil et services aux entreprises (+ 12,2 %), l'industrie (+11,7 %), bien qu'en faible augmentation pour l'industrie manufacturière, (+1,3 %), et les activités immobilières (+ 8,6 %). Les encours de crédit se réduisent en revanche pour le secteur de l'hébergement et de la restauration (-1,2 %).
- Le taux d'intérêt des crédits nouveaux d'un montant unitaire inférieur ou égal à 1 million d'euros augmente de 16 points de base à 2,07 % (après 1,91 % en juillet). Celui des prêts d'un montant unitaire supérieur à 1 million d'euros augmente de 8 points de base à 1,75 % (après 1,67 % en juillet).

Encours de crédits aux entreprises résidentes (*)

(encours en milliards d'euros, taux de croissance en pourcentage)

	Nombre d'entreprises (**)	Encours	Crédits mobilisés	
			TC annuel	
	Août 22	Août 22	Août 22 / Août 21	Juil. 22 / Juil. 21
PME	1 306 900	548,2	6,3	5,7
ETI	7 311	339,5	4,0	2,5
GE	289	176,1	12,2	7,3
Ensemble (hors Divers SCI)	1 314 500	1 063,9	6,5	4,9
SCI et divers (voir Compléments)	675 206	222,6	11,1	10,4
Total	1 989 706	1 286,5	7,2	5,8

(*) y compris entrepreneurs individuels

(**) au sens de la LME, ayant un encours de crédit déclaré de plus de 25 000 euros

Encours de crédits aux entreprises résidentes par catégorie de crédit et par secteur

(encours en milliards d'euros, taux de croissance en pourcentage)

	Encours	mobilisés		mobilisés et mobilisables	
		TC annuel		TC annuel	
	Août 22	Août 22 / Août 21		Août 22 / Août 21	
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	61,6	2,9		4,4	
Toutes industries (BE)	162,4	11,7		3,6	
- dont Industrie manufacturière (C)	114,8	1,3		-3,6	
Construction (FZ)	69,9	3,8		9,1	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	178,9	4,8		4,9	
Transports et entreposage (H)	56,6	3,2		3,2	
Hébergement et restauration (I)	47,6	-1,2		-0,6	
Information et communication (JZ)	28,2	4,1		3,9	
Activités immobilières (LZ)	507,4	8,6		8,7	
Conseils et services aux entreprises (MN)	90,8	12,2		8,6	
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	60,9	0,0		1,2	
Holdings	22,3	29,2		19,5	
Total	1 286,5	7,2		6,2	

Taux d'intérêt des crédits nouveaux des sociétés non financières (hors découverts)

(Taux effectif au sens étroit en pourcentage)

	août-21	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22 (a)	août-22 (b)
- crédits ≤ 1 million d'euros	1,37	1,39	1,46	1,53	1,60	1,91	2,07
- crédits > 1 million d'euros	1,30	1,18	1,17	1,41	1,68	1,67	1,75

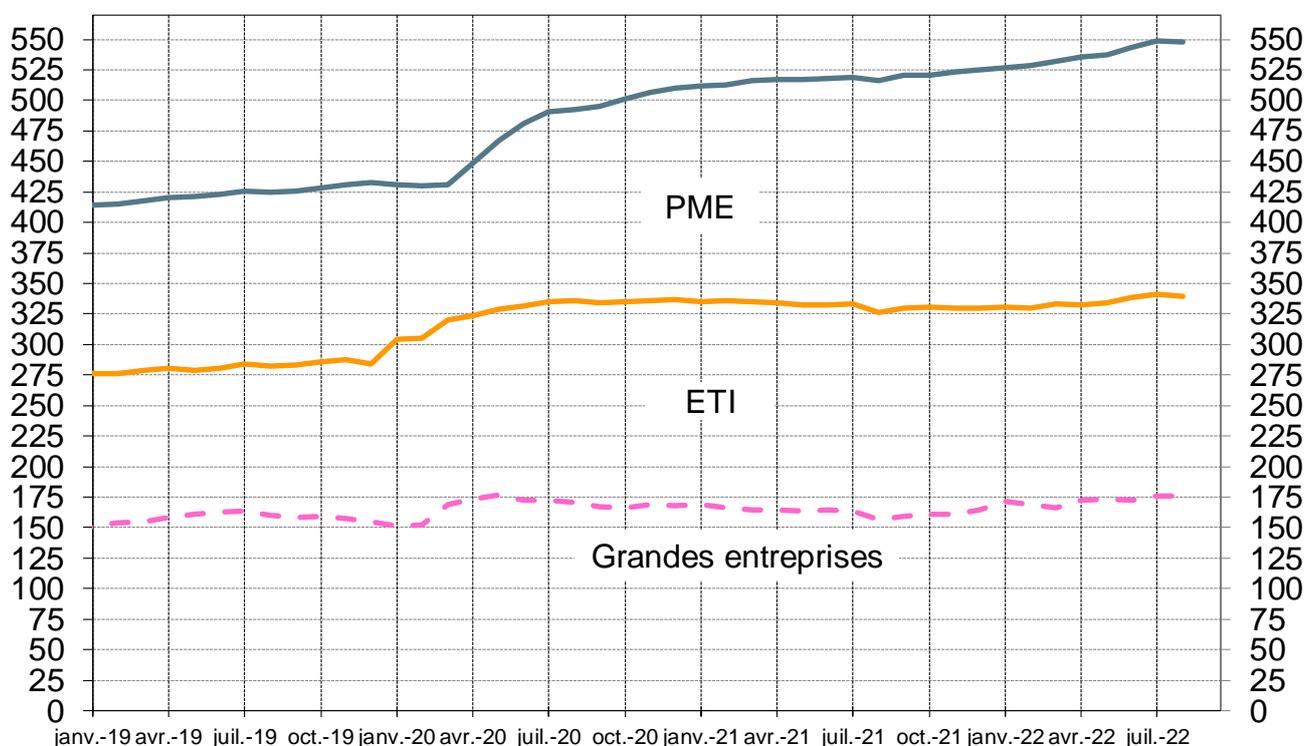
(a) Données révisées

(b) Données provisoires

Encours de crédits

(crédits mobilisés, en milliards d'euros (*) 

(*) voir Compléments



Compléments

Les encours de crédits aux entreprises figurant dans cette publication sont ceux d'un montant unitaire de plus de 25 000 euros recensés au titre de la collecte AnaCredit (cf. règlement BCE/2016/13) et complétés de la collecte bancaire, article L141-6 et article 144-1 alinéa 2 du code monétaire et financier : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000035042507. Ces encours comprennent les crédits dits mobilisés, ce qui signifie qu'ils sont effectivement distribués, et les crédits mobilisables, part non consommée des lignes de crédit. Les données individuelles sont regroupées selon la taille (grandes entreprises – GE, entreprises de taille intermédiaire – ETI, et petites et moyennes entreprises – PME) et le secteur des entreprises. Les entreprises ne pouvant pas être affectées dans une catégorie de taille, selon les critères de la loi de modernisation de l'économie (LME), sont reportées vers la rubrique « SCI et divers ».

Les données complémentaires concernant le financement des PME en France, les taux par catégorie d'entreprises, et la part des entreprises de moins de 3 ans (hors EI) dans l'ensemble des entreprises, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384417>

Les crédits de tous montants aux micro-entreprises (ou TPE), comprenant notamment ceux aux entrepreneurs individuels (EI), font l'objet d'une collecte spécifique disponible à l'adresse : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384934>

Les sociétés non financières comprennent toutes les entreprises ayant pour activité principale la production marchande de biens et services non financiers à l'exclusion des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt recensés dans la présente publication concernent les crédits nouveaux distribués aux sociétés non financières françaises par les établissements de crédit et les sociétés de financement résidentes. Les taux d'intérêt recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG).